

Termes et conditions

1. LE PROMOTEUR

Le promoteur est : Fiverr International Ltd de 8 Eliezer Kaplan Street, Tel Aviv, 6473409 Israël.

2. LA PROMOTION

2.1 Le titre de la promotion est « Réalisez votre projet entrepreneurial grâce à Fiverr ».

2.2 Pendant la période d'application (définie ci-dessous), le promoteur sélectionnera les demandes de micro-subvention pour les entrepreneurs parmi celles soumises via le formulaire en ligne (« formulaire ») disponible [ici](#), qui satisfont aux critères d'éligibilité définis ci-dessous, et que le jury considère comme satisfaisant le mieux aux critères d'évaluation définis ci-dessous. Au cours de la période de candidature, trois candidats sélectionnés (les « bénéficiaires ») recevront chacun un crédit pouvant aller jusqu'à 1 000 euros à dépenser sur [Fiverr.com](#).

3. COMMENT PARTICIPER

3.1 La promotion débutera le 5 septembre 2022 à 12h00, les inscriptions pouvant être soumises jusqu'à 23h59 heure française le 25 septembre 2022 (la « période d'inscription »). Les candidatures doivent être soumises avant la fin de la période de candidature afin de pouvoir bénéficier des subventions.

3.2 Pour participer à la promotion, remplissez et soumettez le formulaire de demande en ligne indiqué sur [la page de destination](#).

3.3 Aucun achat n'est nécessaire.

3.4 Le Promoteur n'acceptera pas :

(a) la responsabilité des inscriptions à la promotion qui ne sont pas reçues, qui sont perdues, endommagées ou dont la transmission est retardée, quelle qu'en soit la cause, y compris, par exemple, à la suite d'une panne d'équipement, d'un dysfonctionnement technique, de systèmes, de réseaux, de serveurs, de matériel informatique ou de logiciels de quelque nature que ce soit ; ou

(b) la preuve de la transmission ou de la soumission d'un formulaire de demande comme preuve de la réception de la participation à la promotion.

3.5 En soumettant le formulaire de candidature, vous acceptez d'être lié par les présentes conditions générales et vous garantisiez que les informations fournies dans le formulaire de candidature sont exactes et complètes.

3.6 Les formulaires de candidature soumis seront évalués par un jury qui sélectionnera les candidatures retenues en fonction de celles qu'il considère comme démontrant le mieux :

- un projet entrepreneurial innovant
- un formulaire de candidature complet
- un compte Fiverr valide
- une bonne compréhension de l'usage qu'ils veulent faire de leur micro-subvention et de la manière dont Fiverr peut être bénéfique pour leur projet de création musicale

La décision du panel de juges (agissant raisonnablement) sera définitive.

4. ÉLIGIBILITÉ

4.1 La promotion est uniquement ouverte aux résidents basés en France âgés de 18 ans ou plus, sauf :

- (a) des employés du promoteur ou de ses sociétés holding ou filiales ;
- (b) des employés des agents ou des fournisseurs du promoteur ou de ses sociétés holding ou filiales, qui sont professionnellement liés à la promotion ou à son administration ; ou
- (c) les membres de la famille immédiate ou du foyer des personnes visées aux points (a) et (b) ci-dessus.

4.2 La promotion est uniquement ouverte aux personnes ayant des besoins en services digitaux pour lancer le projet entrepreneurial.

4.3 En participant à la promotion, vous confirmez que vous êtes éligible et que vous pouvez prétendre à toute subvention qui pourrait vous être accordée. Le promoteur peut vous demander de fournir la preuve que vous êtes admissible à la promotion.

4.4 Le promoteur n'acceptera pas les participations à la promotion qui sont :

- (a) générées automatiquement par un ordinateur ou un logiciel ;
- (b) remplies par des tiers ou en vrac ;
- (c) illisibles, modifiées, reconstruites, falsifiées ou trafiquées ;
- (d) des photocopies et non des originaux ; ou
- (e) incomplets.

4.5 Il y a une limite d'une participation à la promotion par personne et par entreprise. Les inscriptions au nom d'une autre personne ne seront pas acceptées et les soumissions conjointes ne sont pas autorisées.

4.6 Le promoteur se réserve tous les droits de vous disqualifier si votre comportement est contraire à l'esprit ou à l'intention de la promotion.

4.7 L'utilisation d'un faux nom ou d'une fausse adresse électronique entraînera la disqualification.

5. La micro-subvention s'adresse aux entrepreneurs.

5.1 La micro-subvention Fiverr pour les entrepreneurs se matérialise par un crédit Fiverr pouvant aller jusqu'à 1 000 €. Le premier remportera 1000€ de crédits, le second 700€ et le troisième 300€. Les crédits seront déposés en USD sur votre compte Fiverr préalablement créé.

5.2 Il n'existe aucune alternative en espèces pour le crédit Fiverr fourni par la micro-subvention Fiverr pour les participants.

5.3 La micro-subvention Fiverr pour les entrepreneurs n'est pas négociable, transférable ou remboursable.

5.4 Les crédits Fiverr peuvent être utilisés pour acheter des services proposés sur le site web Fiverr. Votre solde de crédits disponible apparaîtra dans votre compte. Vos crédits Fiverr valides seront automatiquement appliqués à votre prochain achat et pourront être consultés dans votre récapitulatif de commande après avoir passé la commande. Les crédits Fiverr émis dans le cadre de cette promotion expirent 3 mois après leur émission. Les crédits peuvent être annulés en cas de fraude, d'utilisation abusive ou de violation des présentes conditions. Fiverr se réserve le droit de modifier ou d'annuler le programme de crédits Fiverr à tout moment. Si vous ou Fiverr désactivez ou suspendez votre compte Fiverr, tous les crédits Fiverr non utilisés de votre compte seront annulés.

6. SÉLECTION DES BÉNÉFICIAIRES

6.1 La décision du jury désigné par le Promoteur est définitive et aucune correspondance ou discussion ne sera engagée.

6.2 Le promoteur enverra un courrier électronique aux bénéficiaires dès que possible (et en tout cas dans les 14 jours) après la fin de la période de candidature. Le Promoteur ne modifiera aucune information de contact une fois que le formulaire de participation à la promotion aura été soumis.

7. RÉCLAMATION ET REMISE DE LA MICRO-SUBVENTION POUR LES ENTREPRENEURS

7.1 Chaque bénéficiaire qui n'avait pas de compte Fiverr.com au moment où il/elle a soumis le formulaire de candidature disposera de 14 jours ouvrables à compter de la date à laquelle Fiverr leur envoie un e-mail les informant qu'ils ont gagné, pour réclamer la micro-subvention pour les entrepreneurs, en (i) enregistrant un compte sur Fiverr.com, et (ii) répondant à l'e-mail de Fiverr et en incluant dans l'e-mail leur nom d'utilisateur Fiverr.com. Si le bénéficiaire qui n'avait pas de compte sur Fiverr.com lorsqu'il a soumis

le formulaire de demande ne réclame pas le prix à cette date, sa micro-subvention sera annulée et le jury du promoteur pourra sélectionner un autre bénéficiaire parmi les candidats admissibles, sur la base des mêmes critères de sélection.

7.2 Le prix ne peut être réclaté par un tiers au nom d'un bénéficiaire.

7.3 Le promoteur n'accepte aucune responsabilité si un bénéficiaire n'accepte pas la micro-subvention pour les entrepreneurs.

7.4 L'organisateur créditera le compte de chaque bénéficiaire retenu de son crédit Fiverr : (i) dans le cas d'un bénéficiaire qui disposait d'un compte Fiverr.com lorsqu'il a soumis le formulaire de candidature, dans les 14 jours suivant l'envoi de l'e-mail informant le bénéficiaire qu'il avait gagné, et (ii) dans le cas d'un bénéficiaire qui ne disposait pas d'un compte Fiverr. com au moment de l'envoi du formulaire de candidature, dans les 14 jours suivant la réponse du bénéficiaire à l'e-mail du promoteur, en envoyant son nom d'utilisateur Fiverr au promoteur.

8. LIMITATION DE LA RESPONSABILITÉ

Dans la mesure où la loi le permet, le promoteur, ses agents ou distributeurs ne seront en aucun cas responsables ou tenus d'indemniser le bénéficiaire ou d'accepter toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute blessure ou tout décès survenant à la suite de l'adhésion au Fonds à impact positif, sauf que le promoteur sera responsable sans limitation des dommages causés intentionnellement ou par négligence grave par lui-même, ses filiales et n'importe lequel de leurs dirigeants, administrateurs, employés, représentants, agents ou fournisseurs pour dissimulation frauduleuse de défauts, pour acceptation expresse d'une garantie et pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique et à la santé. Le promoteur n'est responsable d'autres dommages qu'en cas de violation d'une obligation dont l'exécution est essentielle à la bonne exécution du contrat et au respect de laquelle le partenaire contractuel peut régulièrement se fier (obligation cardinale). La responsabilité en matière de dommages et intérêts est limitée aux dommages typiques du contrat et prévisibles. La responsabilité selon la loi sur la responsabilité du fait des produits est exclue.

9. PROPRIÉTÉ DES PARTICIPATIONS À LA PROMOTION ET DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

9.1 Le promoteur ne revendique aucun droit de propriété sur votre participation à la promotion.

9.2 Afin de promouvoir la promotion, vous acceptez que l'organisateur puisse, sans y être tenu, mettre à disposition les détails de l'inscription de tout bénéficiaire retenu sur son site web fiverr.com et sur ses pages de médias sociaux, ainsi que dans tout autre média, qu'il soit actuellement connu ou inventé à l'avenir, dans le cadre de toute publicité relative à la promotion. Vous acceptez d'accorder au promoteur une licence non exclusive, mondiale et irrévocable, pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle de la participation à la promotion, afin d'utiliser, d'afficher, de publier, de transmettre, de copier, d'éditer, de

modifier, de stocker, de reformater et d'accorder des sous-licences pour la participation à la promotion à ces fins.

10. PROTECTION DES DONNÉES

10.1 L'organisateur ne traitera vos informations personnelles que conformément à la politique de confidentialité de Fiverr.

10.2 L'organisateur traitera vos données personnelles incluses dans le formulaire de candidature :

(a) aux fins de l'exécution, du jugement et de l'administration de la promotion, qui sont nécessaires au respect de nos obligations en vertu du contrat qui nous lie ; et

(b) (si vous êtes un bénéficiaire retenu), à des fins de promotion et de marketing raisonnables de l'organisateur concernant cette promotion, ce qui peut inclure la communication de votre nom et de votre candidature à la communauté et à la presse de l'organisateur, ainsi qu'à des fins de promotion de votre entreprise, toutes deux nécessaires aux fins des intérêts légitimes poursuivis par l'organisateur.

11. PARTICIPATION FUTURE DES LAURÉATS AUX ACTIVITÉS DE MARKETING DE FIVERR

Vous acceptez, si vous êtes sélectionné en tant que bénéficiaire, d'accéder à toute demande raisonnable de Fiverr vous demandant de fournir des commentaires sur Fiverr à la presse.

12. GÉNÉRALITÉS

12.1 S'il existe une quelconque raison de penser qu'il y a eu violation des présentes conditions générales, le promoteur peut, à sa seule discrétion, se réserver le droit de vous exclure de la participation à la promotion.

12.2 Le promoteur se réserve le droit d'annuler, de suspendre, d'annuler ou de modifier la promotion s'il s'avère nécessaire de le faire.

12.3 Les présentes conditions générales sont régies par le droit français et les parties se soumettent à la compétence des tribunaux de Paris, France.

